

Le département des répertoires, des infrastructures et des statistiques structurelles

Le système de répertoires de l'Insee

Henri Mariotte
Insee – DRISS - IRS



Mesurer pour comprendre



Le DRISS

- **Les répertoires**
 - **SIRENE, SIRUS, LIFI**
- **Les infrastructures**
 - **restructurations, COLTRANE (collecte dématérialisée)**
- **Les statistiques structurelles**
 - **ESANE, démographie d'entreprises**
- **Le profilage**
 - **Répertoire et statistique structurelle**
- **Les nomenclatures économiques**

Le système de répertoires français

Plan de la présentation

- **Présentation du répertoire inter administratif**
 - **SIRENE**
- **Présentation du répertoire des groupes**
 - **LIFI**
- **Présentation du répertoire des entreprises profilées**
 - **BCE - Profilapp**
- **Présentation des liens entre eux**
- **Présentation du répertoire statistique**
 - **SIRUS**

SIRENE

Le répertoire des Entreprises et de leurs Etablissements français

Créé en 1973 par décret

Sa gestion est confiée à l'Insee

Le champ géographique couvert par Sirene

Le répertoire enregistre l'état civil de toutes les entreprises et leurs établissements, quelle que soit leur forme juridique et quel que soit leur secteur d'activité (industriels, commerçants, artisans, professions libérales, agriculteurs, collectivités territoriales, banques, assurances, associations...), **situés en métropole** (y compris la Corse), ainsi qu'en **Guadeloupe, Martinique, Guyane, La Réunion, Mayotte, Saint-Barthélemy, Saint-Martin et Saint-Pierre et Miquelon**. Les organismes publics ou privés et les entreprises étrangères qui ont une représentation ou une activité en France y sont également répertoriés. (articles R.123-220 à R.123-234 du code du commerce)

En outre, le **secteur public administratif de l'Etat ou des communes de Wallis-et-Futuna, de la Polynésie française et de Nouvelle-Calédonie** est également inclus

Le champ couvert par Sirene (1)

L'Insee est chargé d'identifier :

les personnes physiques exerçant de manière indépendante une profession non salariée (exemples : commerçant, médecin) ;

les personnes morales de droit privé (exemple : société anonyme, société à responsabilité limitée, société par actions simplifiée) ou de droit public soumises au droit commercial (exemple : SNCF, EDF, La Poste) ;

les institutions et services de l'État, les collectivités territoriales, les hôpitaux publics, ainsi que leurs établissements ;

les associations, dans certains cas.

Le champ couvert par Sirene (2)

Sont donc inscrites au répertoire toutes les personnes physiques ou morales :

- immatriculées au registre du commerce et des sociétés ;
- immatriculées au répertoire des métiers ;
- employant du personnel salarié ;
- soumises à certaines obligations fiscales ;
- bénéficiaires de transferts financiers publics.

Sont également inscrites au répertoire les unités légales étrangère dans certains cas :

- elles ont un établissement (succursale) en France ;
- elles ont des salariés en France ;
- elles font du commerce en France.

La volumétrie de Sirene

Plus de 10 millions d'unités légales actives
Près de 12 millions d'établissements actifs
En moyenne 15 000 modifications par jour

Le répertoire Sirene et les registres

- Sirene est un référentiel exhaustif qui sert aux échanges interadministratifs
 - Il contient un identifiant unique partagé
 - Notamment par les registres
 - Par toutes les administrations
 - Il contient un nombre limité d'informations
 - L'inscription à Sirene ne crée ni droits ni devoirs
- Avant la création de SIRUS, Sirene était la référence de la statistique d'entreprises
- Les registres
 - Sert à classer les entreprises d'une même famille
 - RCS (registre du commerce et des sociétés), RM (répertoire des métiers pour les artisans), RSEIRL ...
 - C'est leur contenu qui fait foi et qui est opposable
 - Activité, forme juridique, capital

L'identifiant au répertoire Sirene

Le Siren :

9 chiffres non signifiants qui identifient la personnalité juridique

Le 9ème chiffre est un clef de contrôle

Le Siret : Siren + Nic

9 chiffres + 5 chiffres qui identifient la localisation géographique de l'activité

Le 14ème chiffre est également un clef de contrôle

On ne peut pas attribuer plus de 9999 Siret à un même Siren

Une UL mono-établissement a un Siret

Une UL multi-établissements a un seul SIREN et plusieurs Sirets

Un entrepreneur individuel garde son Siren à vie

Les administrations et organismes habilités ont l'obligation d'utiliser cet identifiant dans leurs échanges

Une multiplicité d'acteurs... ... des réseaux

- Les entreprises,
- Les Centres de Formalités des Entreprises (CFE),
- Les associés,
- Les associés administratifs,
- La Commission de Coordination des CFE,
- Les utilisateurs du répertoire Sirene,
- Les gestionnaires SIRENE (Insee),
- Les pôles SIRENE (Insee),
- Le Centre National Informatique de NANTES (CNIN – Insee),
- La Division « RIAS »

Les CFE

- Reçoivent les déclarations des entreprises,
- Transmettent les déclarations à chaque acteur concerné.

Les différents CFE du secteur privé :

les chambres de métiers et de l'artisanat

les chambres de commerce et d'industrie

les greffes des tribunaux de commerce

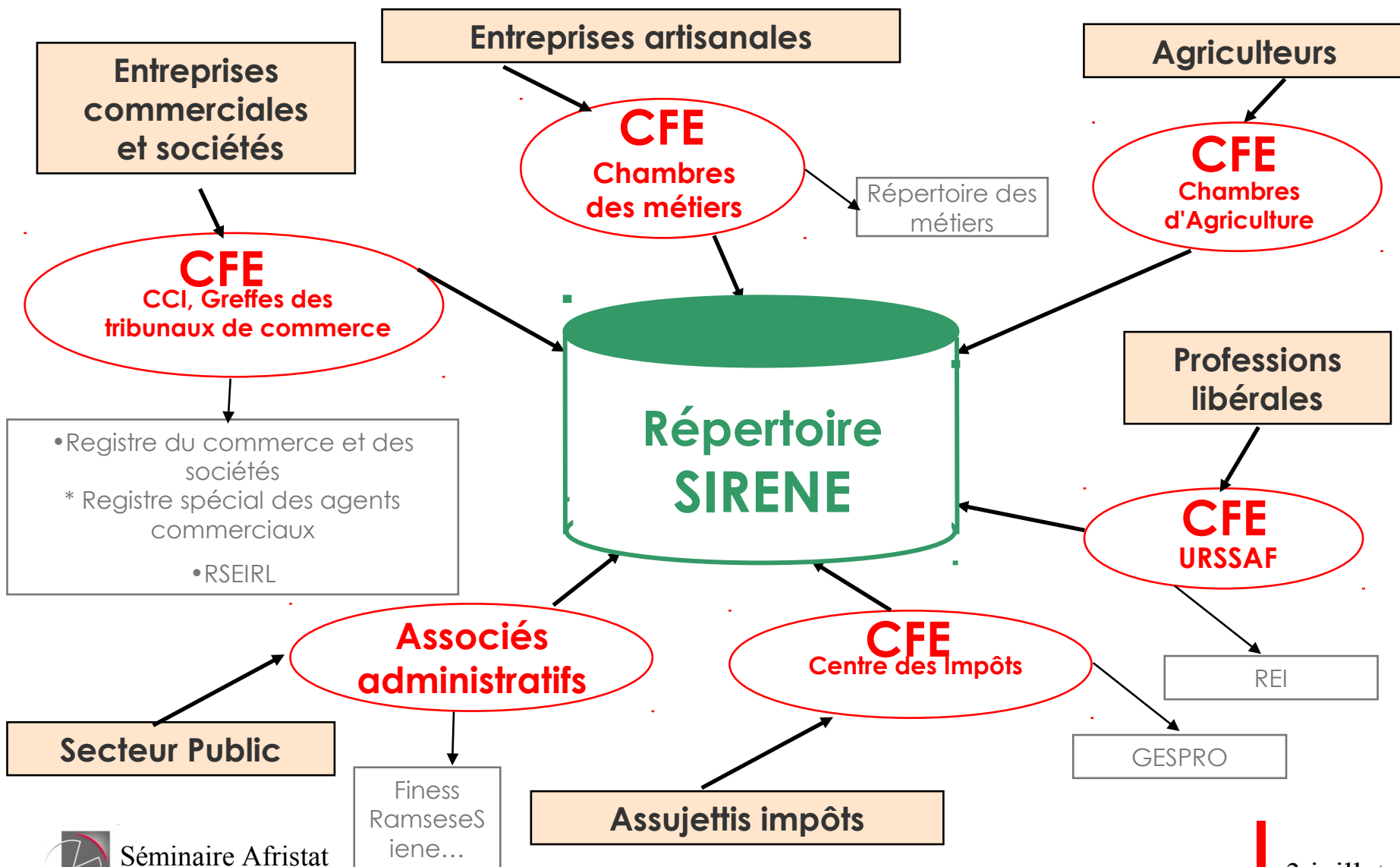
les URSSAF

les chambres d'agriculture

la chambre de la batellerie

les services des impôts entreprises

Centraliser l'information



Le répertoire LIFI

Répertoire des groupes d'entreprises

Constitué à partir des liens de détention capitalistique entre un actionnaire et sa filiale

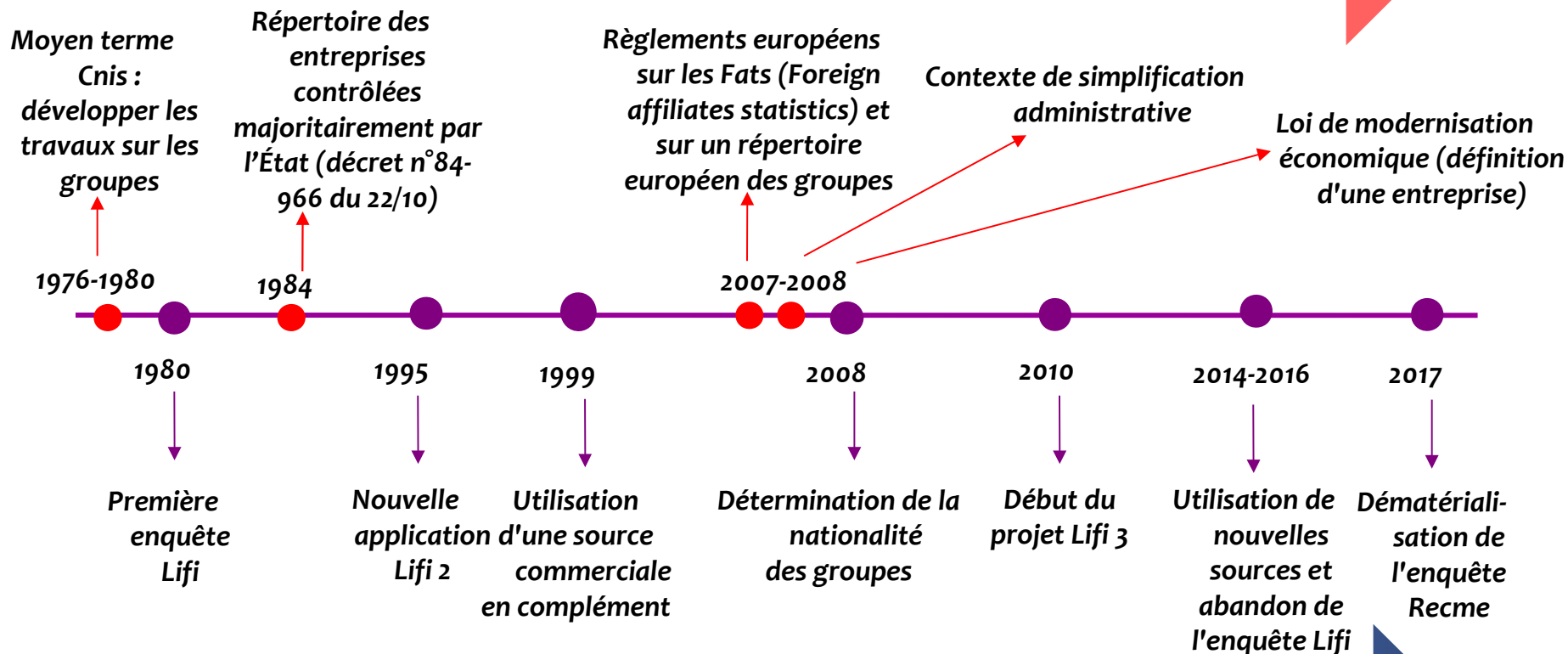
Le contour des groupes est défini à partir
des filiales détenues à plus de 50 %
des filiales contrôlées

Un identifiant est créé pour chaque groupe

On gère la continuité des groupes d'une année sur l'autre

Lifi, une vieille histoire : d'une enquête ... à la compilation de sources administratives et privées

Contexte externe



Lifi : référentiel des groupes en France

- Lifi enregistre les **liens capitalistiques** (actionnaire \Leftrightarrow filiale) **entre unités légales** :
 - les liens entre les UL françaises
 - ... mais aussi les liens entre UL française et UL étrangère.
- Lifi construit les groupes à partir de ces liens en déterminant le **noyau dur** des groupes : c'est le groupe proprement dit.
 - Le noyau dur du groupe est l'ensemble des filiales contrôlées directement ou indirectement par la tête du groupe, ce contrôle est souvent approché par la détention financière.

Algorithme de détermination du contour des groupes

On détermine les têtes potentielles

UL non détenue dans un lien majoritaire et détenant elle-même majoritairement une autre UL

Pour chaque tête potentielle on itère le processus de construction des groupes (noyau dur)

Pour les liens où la tête est « mère » on sélectionne (au rang 1) les UL détenues majoritairement

Au rang 2

on sélectionne tous les liens où une UL déjà sélectionnée (tête ou rang 1) est « mère » pour chaque UL « fille » qui apparaît on somme les taux de détention

Si la somme est > 50 on sélectionne l'UL

Au rang n on applique le même principe avec toutes les UL déjà sélectionnées jusqu'au rang $n-1$

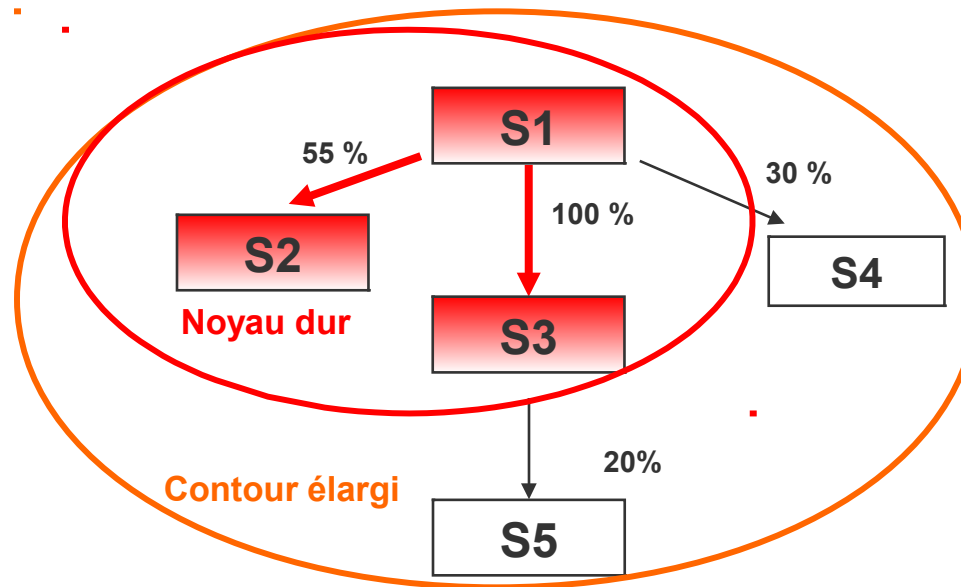
Le rang est l'étape du processus où l'UL est intégré dans le noyau dur

Au contour ainsi déterminé, on peut ajouter des liens indirects...

...généralement connus par les rapports d'activité des groupes

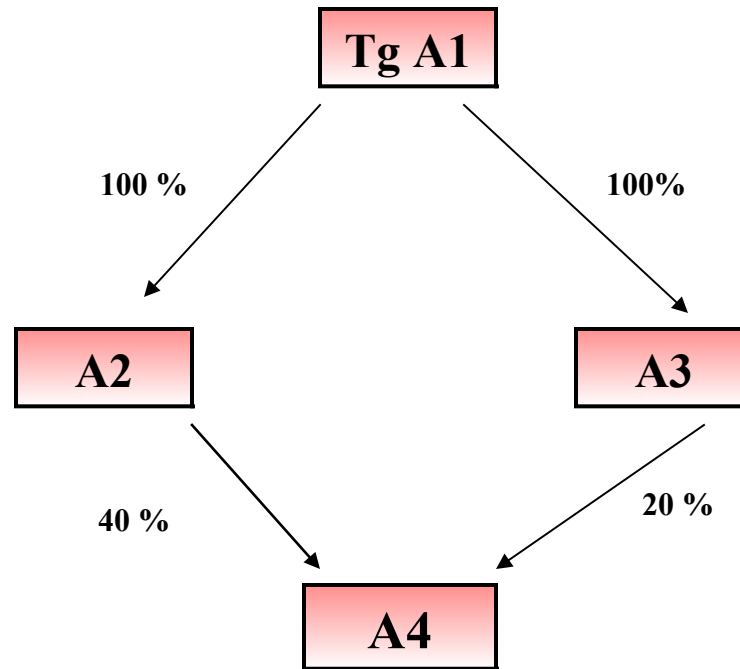
Objectif central des travaux du pôle : délimiter le contour des groupes

Le but : trouver la **tête ultime** du groupe, c'est-à-dire la société qui contrôle les filiales du groupe sans être contrôlée majoritairement par une autre société... et toutes les sociétés ayant une relation de dépendance entre elles.



Le calcul du contrôle indirect

Avec des taux minoritaires, une entreprise peut appartenir au noyau dur



Les sources

Les sources « liaisons financières » :

Base Fiben de la **Banque de France**

données fournies par les entreprises pour obtenir leur cotation bancaire (accès au crédit, aux découverts, aux avances de trésorerie)

Les **liasses fiscales de la DGFIP**

certains volets de la déclaration fiscales des entreprises

Les données **Bureau Van Dijk**

données commerciales

Une **collecte Recme**

pour les entreprises contrôlées par l'Etat

pour répondre à un décret de 1984

Les données **EGR** (répertoire européen des groupes)

pour les groupes internationaux

pour l'identification unique des unités légales étrangères

Les sources abandonnées :

L'enquête Lifi auprès de 30 000 unités légales

c'était la source historique d'alimentation de LIFI depuis sa création en 1979

enquête qui a existé jusqu'en 2011

Mieux suivre les groupes

- Ce qui est nouveau :

L'identification des groupes et le suivi de la continuité des groupes

Lifi donne un identifiant au groupe en comparant les données N avec celles de l'année N-1 afin d'assurer une continuité. L'algorithme utilisé est commun avec celui utilisée pour les entreprises profilées.

Avant, on identifiait le groupe par sa tête mais celle-ci peut changer d'où une certaine volatilité sur l'identification.

Désormais, on se base plutôt sur le contour de groupe qui s'avère plus stable dans le temps.

La gestion d'un référentiel d'unités légales à l'étranger.

- Ce qui est amélioré :

Le calcul de l'APE de groupe,

L'identification des unités légales en France,

L'identification des unités légales à l'étranger avec un identifiant EGR ou Bureau Van Dijk,

La recherche du centre de décision des groupes et de leur nationalité

Le repérage des coentreprises (*joint-ventures*).

Informations disponibles dans Lifi

- La **tête** de groupe
- Le **centre de décision** du groupe dont on déduit la **nationalité** du groupe :
 - la tête ultime d'un groupe peut être une holding créée pour des raisons financières : celle-ci ne joue alors aucun rôle (ou très peu) dans les décisions économiques ;
 - la nationalité d'un groupe est celle du pays où se prennent les décisions du groupe (pas forcément le pays d'implantation du détenteur ultime des sociétés).
- La **taille** du groupe en France (effectifs, chiffre d'affaires)
- L'**APE** (activité principale) exercée par le groupe, calculée à partir des APE et des effectifs des filiales
- Les **unités légales qui composent** le groupe. Pour les grands groupes, les données sont enrichies avec les informations recueillies par la division Profilage de la DG.

La volumétrie de LIFI

LIFI comprend environ 120 000 groupes

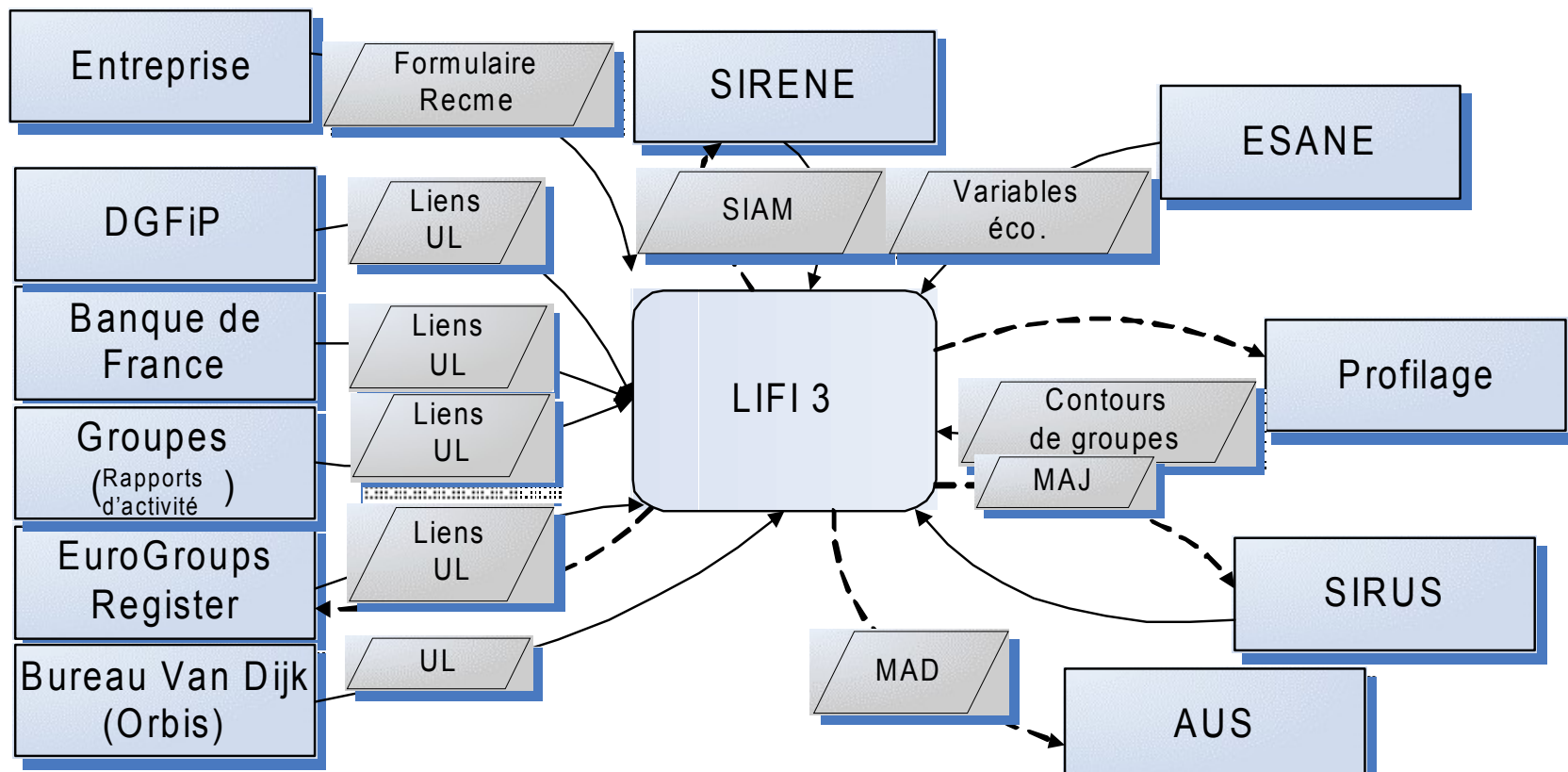
Qui comportent près de 400 000 unités légales dans leur contour

Tranche d'effectif ETP	2014		2015	
	<i>Nb</i>	<i>en %</i>	<i>Nb</i>	<i>en %</i>
0: 0 salariés	7 482	8,4	16 396	13,2
1: De 1 à 250 salariés	77 186	86,9	103 313	83,3
2: De 250 à 1499 salariés	3 341	3,8	3 503	2,8
3: De 1500 à 4999 salariés	640	0,7	658	0,5
4: 5000 salariés et plus	219	0,2	220	0,2
Total	88 868	100	124 090	100

Le RECME

- RECME = répertoire des entreprises majoritairement contrôlées par l'État
 - Partie de Lifi correspondant aux groupes dont la tête est directement contrôlée par l'État
- Répertoire **créé en 1980 par décret** et qui fait l'objet d'une publication annuelle :
 - 1 Insee Résultats chaque année (obligatoire) : n°83 de février 2016
 - 1 Insee Focus : n°53 de février 2016
 - 1 Insee Première : n°1541 d'avril 2015
- Quelques exemples de groupes répertoriés dans le Recme :
 - La Poste (dont la Banque Postale), la SNCF, RATP, EDF, AREVA
- Le Recme donne également les groupes **partiellement détenus** par l'Etat tels que **Orange, Renault, Engie, Thalès** car on recense les participations majoritaires et minoritaires.

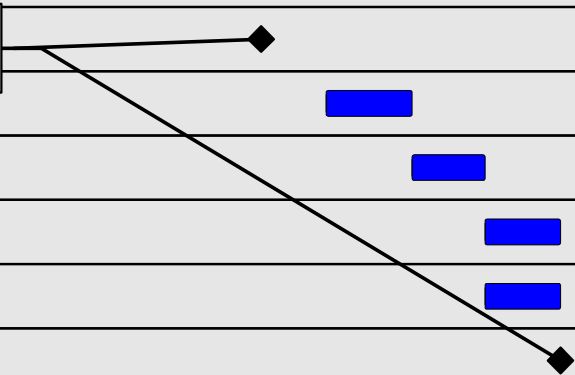
Les flux d'information en lien avec LIFI3



Calendrier d'une campagne

		Année N											N+1	
		févr.	mars	avr.	mai	juin	juil.	août	sept.	oct.	nov.	déc.	janv.	févr.
1	Gestion du Recme	■												
2	Introduction Orbis	■												
3	Introduction Diane (1/2)		■											
4	Introduction Banque de France			■										
5	Traitement SBF 120			■										
6	Introduction EGR provisoire				■									
7	Introduction Diane (2/2)						■							
8	Traitement grands groupes							■						
9	MAD Sirius et EGR													
10	Introduction DGFip											■		
11	Traitement petits groupes											■		
12	Introduction EGR définitif											■		
13	Contrôle de l'exhaustivité											■		
14	MAD finale Sirius et sur AUS													

Mise à disposition



Lifi et l'EGR (european group register)

- La France (LIFI) participe à la **mise en place** du répertoire européen des groupes (EGR).
- L'EGR contient les principaux groupes européens présents dans **au moins 2 pays**, leur composition en unités légales et en entreprises.
- C'est LIFI qui alimente l'EGR pour sa partie française
- Les besoins de l'EGR sont pris en compte dans la nouvelle **application Lifi3** ; les échanges Lifi-EGR seront intégrés à terme dans l'application.
- L'EGR devient une source d'alimentation de LIFI pour les groupes internationaux et l'identification des unités légales étrangères.

Le profilage

L'Insee a débuté un processus de profilage

Pour les plus grands groupes, on détermine si le groupe constitue une seule entreprise ou s'il y a des sous-groupes autonomes : on construit ainsi des entreprises profilées

exemple Bouygues : construction, travaux publics, promotion immobilière, télécom, TF1

Pour chaque entreprise profilées ainsi construite, on détermine son contour en unités légales et ses principales caractéristiques (adresse, APE, effectif, CA)

La Base de Création des Entreprises

Répertoire des entreprises profilées

Alimenté par LIFI (via SIRUS)

Contient pour le moment une centaine d'entreprises profilées manuellement issues d'une cinquantaine des plus grands groupes en France (cible 1)

Contient la composition des entreprises en unités légale

Contient des informations statistiques sur les entreprises (APE, effectif, adresse etc.)

Évolution de la Base de Création des Entreprises

Tous les groupes vont être profilés à partir de la validité 2017 (date d'effet des statistiques)

On va considérer que le groupe définit une entreprise

hors les unités non marchandes

l'agriculture

le secteur financier

Va contenir les entreprises profilées automatiquement (plus de 80 000)

Pour les plus grands groupes (hors cible 1) on envisage de pouvoir les scinder en plusieurs entreprises

avec une enquête spécifique à venir

Le suivi dans le temps des entreprises

On gère la continuité des entreprises

Avec le même algorithme que celui qui est utilisé dans LIFI

On considère qu'une entreprise est continue si les unités légales présentes dans le contour de l'entreprise en n et en $n-1$ représentent plus de la moitié des effectifs de l'entreprise en n et en $n-1$

Un outil complémentaire aux répertoires : CITRUS

CITRUS sert à gérer les restructurations

transferts partiel d'actifs

fusions, acquisitions, cessions

Sa source d'alimentation principale, quotidienne, est le
BODACC

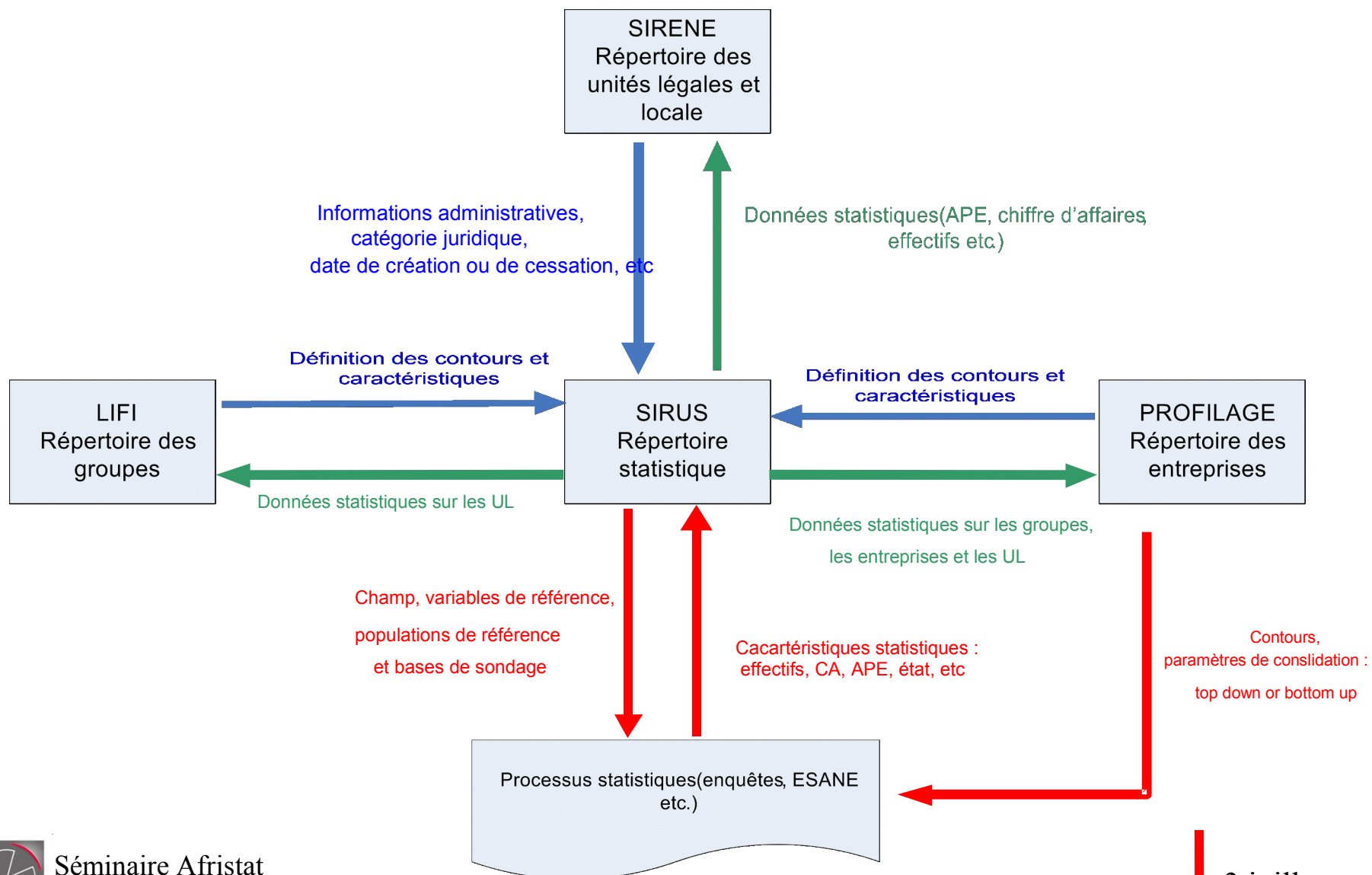
bulletin des annonces civiles et commerciales

L'information recueillie est mise à disposition de la
statistique d'entreprises

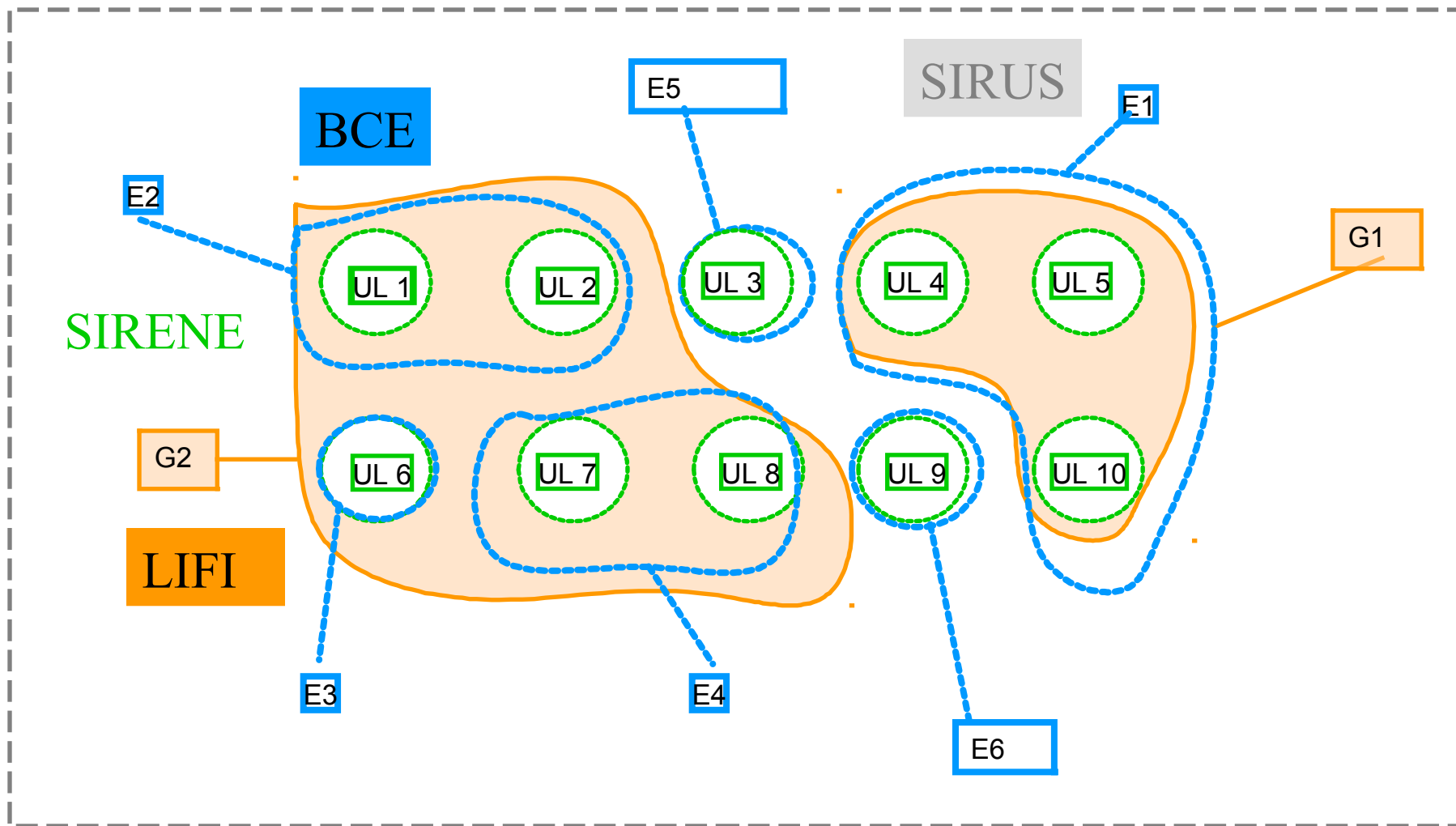
alimentation de SIRUS

fourniture à ESANE

Liens entre les différents répertoires



Les unités statistiques et leur répertoire



Les répertoires en France

Merci de votre attention !

Contact
Henri MARIOTTE
Tél. : 01 41 17 50 70
Courriel : henri.mariotte@insee.fr

Insee

18 bd Adolphe-Pinard
75675 Paris Cedex 14

www.insee.fr  

Informations statistiques :
www.insee.fr / Contacter l'Insee
09 72 72 4000
(coût d'un appel local)
du lundi au vendredi de 9h00 à 17h00